

**PAS DE CARTABLES A ROULETTES A L'ECOLE**

**En maternelle :** Prévoir dans le cartable le jour de la rentrée :

- ✓ Pour les enfants de petite et moyenne section 1 sac de couchage ou une petite couverture, 1 petit oreiller, 1 paire de chaussons (type chaussons-chaussettes), si besoin *un doudou qui restera à l'école*
- ✓ Pour les enfants de grande section 1 plaid (pas de duvet) et un coussin, 1 paire de chaussons
- ✓ Pour tous : 2 boîtes de 150 mouchoirs, 1 boîte de lingettes, 1 serviette de cantine (si ½ pensionnaire) à laquelle vous aurez cousu un élastique pour passer la tête.
- ✓ Pour les frais de bricolage et travaux manuels nous vous demandons une participation de 5 € par enfant
- ✓ **Pensez à noter le nom de votre enfant sur ses vêtements**

**En primaire :**

- ✓ Afin de mieux protéger livres et cahiers, privilégier un cartable rigide
- ✓ Du CP au CM2, pour les frais de bricolage et travaux manuels (5€), de photocopies et d'ateliers (3€) nous vous demandons donc une participation de 8 € par enfant.

**Pour tous :**

- ✓ Sécurité : ne pas monter en voiture rue du Château et rue des Jésuites
- ✓ Absences : Chaque absence doit être **signalée le jour même** par téléphone et **justifiée en avance ou au retour de l'enfant** sur la feuille réservée à cet effet dans le cahier de liaison (cahier vert)
- ✓ Médicaments : Aucun médicament ne sera administré sans une convention entre l'école et le médecin scolaire
- ✓ Goûters : Les goûters ne sont autorisés que sur les temps de garderie
- ✓ Contacts : Si vous souhaitez rencontrer les enseignants, pensez à prendre rendez-vous, SVP Vous pouvez aussi joindre ou rencontrer le directeur le lundis et mardi toute la journée sur rendez-vous, ou jeudi et vendredi après 17h, sur rendez-vous.

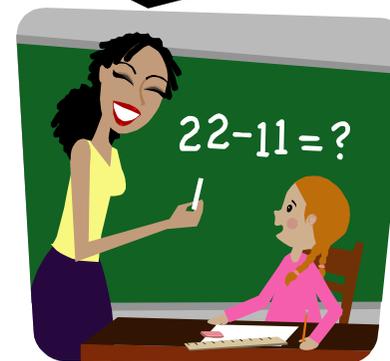
🔗 Calendrier de l'année scolaire

- ✓ **Rentrée des élèves** : lundi 02 septembre
- ✓ **Vacances de la Toussaint** : du vendredi soir 20 octobre au lundi matin 04 novembre
- ✓ **Vacances de Noël** : du vendredi soir 20 décembre au lundi matin 06 janvier
- ✓ **Portes ouvertes** : samedi 15 février
- ✓ **Vacances d'hiver** : du vendredi soir 21 février au lundi matin 09 mars
- ✓ **Vacances de printemps** : du vendredi soir 17 avril au lundi matin 04 mai
- ✓ **Pont de l'ascension** : du mardi soir 19 mai au lundi matin 25 mai
- ✓ **Spectacle des enfants** : vendredi 19 samedi 20 juin
- ✓ **Vacances d'été** : à partir du mardi soir 30 juin

# ECOLE CHAVAGNES ST-JOSEPH

## ANNEE 2019-2020

La rentrée, c'est le  
lundi 02  
septembre !



Ecole privée Chavagnes Saint-Joseph – 1 rue du château – 86200 LOUDUN

☎ 05 49 98 16 70 – ✉ [ce.0860936a@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860936a@ac-poitiers.fr)

Site web: <http://ecole-chavagnes-saint-joseph.e-monsite.com/>

## ☞ Les horaires

	Matin	Après-midi
<b>Lundi Mardi</b> <b>Jeudi Vendredi</b>	9h00-12h00	13h30-16h30
Du soutien sera proposé aux enfants les lundis et jeudis de 16h45 à 17h15		
<b>ATTENTION : Mêmes horaires pour maternelle et primaire</b>		

(Les grilles sont ouvertes 10 mn avant le début de la classe et ferment 15 mn après la fin de celle-ci)

Le respect de ces horaires est impératif, les enfants déposés avant l'heure d'ouverture ou récupérés après l'heure de fermeture des grilles seront considérés comme inscrits à la garderie, au tarif en vigueur

## ☞ La garderie

	Matin	Après-midi
<b>Lundi Mardi</b> <b>Jeudi Vendredi</b>	7h00-08h50	16h45-18h30

## ☞ L'équipe éducative

PS	Séverine ADAM
MS	Hélène GUIGNARD
GS	Sandrine BARON
CP	Monique LECOMTE
CP	Brigitte FERRET
CE1/CE2	Charlène NOIRAULT
CE1/CE2	Elodie BERNIER
CM1	Claire LEMOINE
CM1/CM2	Delphine COTTINEAU
Poste réseau ASH	Sylvie CARTIER
Aide-maternelles	Roseline DUPONT / Fabienne ERRAFI / Magali ROGEZ / Geneviève LATINIE
Restauration – Entretien	Marie HAY / Marie –Agnès BRUN / Geneviève LATINIE
BCD	Geneviève LATINIE
Garderie	Magali ROGEZ / Fabienne ERRAFI / Marie-Agnès BRUN
Chef d'établissement	Grégory ADAM
Comptable	Sylvie PLUMÉ

## ☞ Les tarifs (TARIFS 2018-2019 )

**Contribution des familles + cotisations solidaires :** Maternelle : 27,67€ / mois

Primaire : 33,67€ / mois

(sur 9 mois – paiement possible au mois, au trimestre ou à l'année + acompte de 45€ à l'inscription ou réinscription).

**Garderie :** 2.50 € / heure facturation au ¼ h (tout dépassement des horaires sera facturé 10 €)

**ATTENTION le paiement de la garderie se fera pour tous les utilisateurs par prélèvement automatique le 12 de chaque mois. (Fournir un RIB si l'établissement ne le possède pas déjà)**

**Cantine :** Maternelle : 3.91 € le ticket repas

Primaire : 4.44 € le ticket repas

*Les enfants auront en classe une carte magnétique, correspondant à un « porte-monnaie » numérique que vous pourrez recharger de la somme de votre choix, et dont vous pourrez suivre les mouvements sur un site sécurisé dont nous vous donnerons les codes à la rentrée. Vous pourrez charger ce « porte-monnaie » pour la première fois le jour de la rentrée. Mme Plumé se tiendra à votre disposition dans le réfectoire. Le solde de l'année écoulée se reportera automatiquement pour l'année en cours.*

**Tout repas commandé en début de semaine sera débité du compte cantine, même en cas d'absence (sauf maladie)**

Pour tout renseignement comptable, s'adresser à Mme Plumé au Collège Chavagnes Saint-Joseph **05 49 98 83 48**

## ☞ L'association des parents d'élèves (APEL)

Un membre de l'APEL sera là pour vous recevoir, le matin de la rentrée. Il pourra recueillir vos cotisations APEL et votre adhésion à l'assurance scolaire (Mutuelle Saint-Christophe), si vous avez fait ce choix.

## ☞ L'assurance

Si vous ne prenez pas l'assurance de l'école veuillez fournir une attestation d'« **individuelle accident** » de votre assureur, dès le jour de la rentrée.

Dans tous les cas, fournir une attestation de « responsabilité civile »

L'association des parents d'élèves aura le plaisir d'accueillir les familles autour d'un café, dans la cour de l'école le jour de la rentrée.